

## Domaine de la formation :

Sécurité

## Objectifs de formation :

Occuper un emploi d'agent de sécurité dans des espaces ouverts au public ou non, de nature commerciale, industrielle, hospitalière, privative, culturelle ou sportive. Au sein d'un service de sécurité interne ou pour le compte d'une entreprise prestataire de service en matière de sécurité.

Assurer la sécurité dans les domaines de :

- La protection des personnes
- Le secours à personnes
- La surveillance et la protection des biens
- La protection de l'environnement
- La lutte contre l'incendie

## Contenu de la formation :

Connaissance et utilisation des matériels et moyens techniques spécifiques :

Matériel de détection des comportements et des incidents (vidéosurveillance, détecteurs, alarmes)

Matériel de centralisation et d'analyse des informations locales ou à distance (SSI, central informatique, de télésurveillance et vidéosurveillance) Matériel de communication (téléphonie, radio, GPS, PTL...)

Matériel d'intervention (outils d'accès, lutte contre incendie, équipement de protection...).

Prendre connaissance des travaux.

Maîtrise de la communication en situation professionnelle. Comportement et mode de communication adapté aux situations professionnelles.

Rendu de compte d'activité.

Diffusion et archivage de l'information.

Connaissances associées.

Les institutions publiques françaises et européennes.

L'organisation de la sécurité en France. Le cadre juridique. Les pratiques professionnelles. Les techniques de communication



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



Formation financée par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif HSP 1er niveau de qualification.

## Résultat attendu :

Diplôme de l'Education nationale CAP Agent de sécurité ; BS Habilitation électrique ; SST Sauveteur secouriste du travail

## Code RNCP/RS :

18620

## Eligible CPF :

Oui

## Positionnement :

Oui

## Type de parcours de formation :

Parcours de formation individualisé mis en place après un positionnement général, permettant d'identifier les écarts à l'objectif recherché et de répondre strictement à ceux-ci en terme de temps de formation révisables.

### Conditions spécifiques - Pré-requis :

**Avoir obtenu l'autorisation préalable du CNAPS.** Un niveau minimum équivalent à une sortie de troisième est nécessaire : maîtrise des savoirs de base, des quatre opérations, des mesures usuelles, de l'usage courant du français. Le bénéficiaire ne doit pas présenter d'inaptitude ou de contre indication physique au métier.

### Méthodes techniques, pédagogiques et d'encadrement :

**Plusieurs modalités pédagogiques peuvent être utilisées :** expositive, interrogative, démonstrative et active. Elles font appel à différentes techniques pédagogiques : démonstration, exercice de découverte et d'entraînement, étude de cas, expérimentation, apport de connaissances, mise en situation professionnelle.

**Moyens matériels :** les moyens sont adaptés à chaque formation : ateliers professionnels équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur, postes informatiques, salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, en fonction des besoins. Un centre de ressources multimédia permet de disposer de documentation papier et numérique. La plateforme de formation en ligne E-Greta donne accès sur place ou à distance à tous les outils, exercices, tests, quizz, vidéos et favorise le suivi personnalisé du parcours de formation proposé.

**Moyens humains :** une équipe de professionnels de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'Education nationale, un coordonnateur pédagogique dédié et un référent administratif.

### Renseignements spécifiques sur l'organisme :

**DATADOCK :** le Greta Poitou-Charentes est référencé par tous les financeurs de la formation professionnelle. **HANDICAP :** nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.

### Accessibilité et prise en charge du handicap :

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin d'adapter votre parcours et faciliter la construction de votre projet de formation. Un référent handicap par département vous accompagne :

Charente (16) : Claire Desquesnes : 06 73 66 47 19 ou [claire.desquesnes@ac-poitiers.fr](mailto:claire.desquesnes@ac-poitiers.fr)

Charente-Maritime (17) : Fabrice Muller : 06 03 55 27 75 ou [Fabrice.muller@ac-poitiers.fr](mailto:Fabrice.muller@ac-poitiers.fr)

Deux-Sèvres (79) : Valérie Vyas au 06 24 32 48 83 ou [valerie.vyas@ac-poitiers.fr](mailto:valerie.vyas@ac-poitiers.fr)

Vienne (86) : Anne Le Roy au 07 71 35 15 41 ou [anne.le-roy@ac-poitiers.fr](mailto:anne.le-roy@ac-poitiers.fr)

### Taux de réussite à l'examen :

[Information sur les résultats des actions de formation \(hors apprentissage\) ICI](#)

[Information sur les résultats des actions de formation en apprentissage ICI](#)